

Intitulé projet :***Création de circuits thématiques***

Description succincte du projet

Le projet vise à mettre en place des circuits thématiques de mise en valeur des éléments patrimoniaux. 2 thèmes prioritaires ont été retenus :

- Paysages (point de vue remarquable, belvédère, La Marlière, etc.).
- Historiques (différentes époques de l'histoire de Wellin : mérovingienne, moyenâgeuse, etc.).

Un 3^{ème} thème concernera le patrimoine religieux (église mais également petit patrimoine religieux).

Le projet se basera préalablement sur un inventaire du patrimoine pour chaque thème. Ces inventaires pourront bien entendu se baser sur ceux pré-existants en les actualisant si nécessaire. Chaque élément patrimonial sera recensé dans une fiche explicative. Ces inventaires permettront de fixer les priorités (éléments les plus intéressants et les plus significatifs).

Des actions de mise en valeur seront réalisées (dégagement de point de vue, mise en lumière d'un bâtiment, etc.) avec pose de panneaux didactiques et informatifs. Le cas échéant, une restauration devra être envisagée, soit via une intervention des ouvriers communaux, soit par l'introduction de dossiers de subsidiation.

Enfin, des actions de sensibilisation et de valorisation seront menées. Elles doivent toucher différents publics (écoles, gîtes, etc.) et peuvent prendre différentes formes (édition d'une brochure, création ou mise à jour de sentiers patrimoniaux, etc.).

Le fléchage des circuits sera également intégré. Il prendra prioritairement la forme d'un balisage « immatériel ». Des circuits de geochaching pourront être mis en place ainsi que la possibilité de téléchargement sur smartphone/tablette.

Au niveau supra-communal, la commune veillera à soutenir des initiatives telles que la création d'un circuit des plus beaux villages de Wallonie.

Ce projet sera suivi par le groupe de travail « Tourisme » (voir fiche I.1.01).

Justification du projet

Le diagnostic partagé a mis en évidence que la qualité patrimoniale du territoire est un élément important pour les habitants.

Bien souvent, la plupart des éléments sont méconnus et risquent à terme d'être oubliés. Une valorisation efficace passe nécessairement par une bonne connaissance de l'état existant des éléments à protéger.

Ce projet permettra de (re)découvrir toutes les richesses locales pour les habitants mais également pour les visiteurs.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif 2. Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières, pour les habitants et les touristes
✓	Objectif 6. Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales

Lien avec le fil rouge : Communication, mobilisation et partenariats

Communication	Utilisation de différents moyens de communication pour informer les différents publics : bulletin communal, page dédiée sur le site Internet de la commune, brochures, applications smartphome, etc.
Mobilisation	Suivi du projet par le groupe de travail « Tourisme » regroupant les différents acteurs touristiques
Partenariat	Utilisation des ressources existantes pour la mise en œuvre du projet

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★ Renforcement du sentiment d'identité à un territoire de qualité	★★★★ Préservation et mise en valeur des éléments patrimoniaux	★★ Renforcement de l'attractivité du territoire, notamment touristique

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★= très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Wellin
- Partenaire(s) : Groupe de travail « Tourisme » et le groupe de travail « Nature »
- Source(s) de financement : PPPW et CGT

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire pour répondre à l'enjeu de préservation du cadre de vie et de valorisation du patrimoine.

- État du dossier

Inventaires pré-existants (inventaire des paysages, descriptif des églises, illustration des remparts de Lomppez, etc.)

- Programme des travaux

A déterminer suite aux inventaires patrimoniaux

- Planification

Implication du groupe de travail « Tourisme »

Mise en œuvre du projet en fonction des priorités retenues et des opportunités

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Mise en place d'outils de communication vers les habitants et les visiteurs (en misant également sur les nouvelles technologies)

Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Mise en valeur des sites (panneaux d'information, etc.)	15.000 €	PPPW
- TVA	3.150 €	CGT
Total (TFC)	18.150 €	

Ce budget reste indicatif car il pourra varier en fonction des actions à mener qui seront retenues et la nécessité de mener des travaux de restauration ou non. Actuellement, l'estimation comprend les inventaires, la mise en valeur par des panneaux d'information et la réalisation des supports de communication.

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

▪ Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Création de circuits thématiques	2	Commune de Wellin

▪ Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Éléments patrimoniaux mis en valeur et intégrés dans un circuit thématique	2 par an	Commune de Wellin

Annexes

Sans objet